



# Les Centres de santé en 2023

Publié le 18 septembre 2024 par Dr. Isabelle Blanchin



© CDC (unsplash)

## Résumé :

**L'auteur nous donne ici l'état du nombre des centres de santé en 2023 ainsi que les effectifs des personnels et la typologie des gestionnaires. Elle montre la progression de ce mode de prise en charge des patients.**

## Abstract :

The author gives us here the state of the number of health centers in 2023 as well as the number of staff and the typology of managers. She shows the progression of this method of patient care.

## Diversité et augmentation des structures

Le paysage des centres de santé a très nettement évolué ces dix dernières années. L'essor numérique a été probablement favorisé par la succession de l'allègement des conditions d'ouverture par la suppression des agréments nécessaires aux structures en 2009 (loi HPST) et l'ouverture au secteur privé lucratif en 2018, qui ont fait bondir la densité des centres de santé en zone urbaine notamment.

La volonté politique annoncée avait été d'encourager le développement de l'offre de soins, notamment par le déploiement de centres de santé, dans les zones en sous-densité médicale et paramédicale. La pratique du tiers payant et le paiement à l'acte ont favorisé l'attrait de certains gestionnaires pour l'ouverture de structures à modèle économique pas toujours vertueux. La contrepartie espérée d'implantation en zones déficitaires n'a pas été au rendez-vous : les centres médicaux à activité dentaire ou ophtalmologique exclusive se sont implantés bien souvent en zones urbaines déjà bien dotées, et ce de manière anarchique. Ces cinq dernières années, le nombre de centres médicaux, en particulier dentaires et ophtalmologiques, et de centres polyvalents a progressé de respectivement 92 % et 81 % (*Données ATIH e-CDS*). La loi visant à améliorer l'encadrement des centres de santé du 19 mai 2023 va probablement ralentir la progression des centres dentaires et ophtalmologiques, avec durcissement des





conditions d'ouverture de ces centres de santé par le rétablissement d'un agrément préalable par l'Agence régionale de santé (ARS). Les contrôles et les sanctions seront également renforcés.

A contrario, les centres de santé mono-professionnels infirmiers ont reculé progressivement depuis le début des années 2000 : leur nombre a été divisé par deux en vingt ans. La création de Services d'aide à domicile (SAAD) a initié le déclin du nombre de centres de soins infirmiers. Localisés à environ 75 % en zone urbaine, principalement dans les régions de l'ouest, du nord et de l'est, ils sont soumis depuis plus récemment à des difficultés de ressources humaines, concurrencés par la multiplication des Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et des centres de santé médicaux polyvalents depuis « Ma Santé 2022 » qui a valorisé l'exercice coordonné. D'autres centres de soins infirmiers ont rencontré des difficultés financières notamment par les revalorisations conventionnelles des salaires (Avenant 43 de la convention collective « BAD » en 2021 en réaction au Complément de traitement indiciaire du Ségur de la santé). (*Rapport IGAS N°2022-040R - Évaluation de la situation économique et des perspectives de développement des centres de soins infirmiers dans l'offre de soins de proximité*)



Source : Observatoire national des centres de santé (ATIH e-CDS 2023)

CDS polyvalents : activité médicale et dentaire (pluriprofessionnels en cas d'activité paramédicale associée)

### **Diversité des gestionnaires**

La répartition par type de gestionnaires des centres de santé reste le reflet de l'histoire des centres de santé, héritiers des dispensaires et des centres d'hygiène portés par des institutions municipales pionnières (Le Havre) et des Sociétés de secours mutuels (Angers) à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, puis des syndicats ouvriers au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les centres de santé associatifs et mutualistes se sont développés durant l'entre-deux guerres. Le début de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle a vu le fort engagement des municipalités de la région parisienne, notamment sous mandat communiste, dans la « banlieue rouge ».





Plus récemment, d'autres collectivités locales, soucieuses de lutter contre la désertification médicale, ont créé des centres de santé à l'échelle intercommunale, départementale ou régionale durant ces dernières années. L'attractivité de l'exercice en centre de santé, salarié et en équipe, a été perçue comme un levier pour l'implantation d'une offre de soins complémentaire au secteur libéral dans diverses régions du territoire national.



*Source : Observatoire national des centres de santé (ATIH e-CDS 2023)*

### **Les effectifs dans les centres de santé**

Depuis 5 ans, les professionnels des centres de santé, toutes fonctions confondues, ont régulièrement augmenté en nombre, passant de 34487 pour l'exercice 2018 à 53524 pour l'exercice 2023 (+ 55%).

En 2023, les professionnels de santé médicaux, dentaires et maïeuticiens ont très majoritairement une activité mixte, centres de santé et autres lieux d'exercice, ou une activité à temps non complet pour convenance personnelle. Certains médecins spécialistes ont une activité salariée et libérale, un poste partagé ville-hôpital ou font des consultations hospitalières avancées en centre de santé. Les médecins généralistes exercent aussi pour certains en Protection maternelle et infantile, et ont des engagements en milieu universitaire. Les sage-femmes pratiquent aussi en secteur libéral ou en milieu hospitalier.

Les professionnels paramédicaux travaillent en centre de santé dentaire pour 40 % d'entre eux. Les données de l'Observatoire incluent les infirmiers, auxiliaires médicaux, aides-soignants, ambulanciers et assistants dentaires dans cette catégorie professionnelle. Les pharmaciens recensés par l'Observatoire national des centres de santé exercent dans les laboratoires d'analyses médicales gérés par ces structures.

Les personnels médico-administratifs représentent 30 % des effectifs, taux stable sur la période des cinq dernières années (28 % en 2018).





Source : Observatoire national des centres de santé (ATIH e-CDS 2023)



Source : Observatoire national des centres de santé (ATIH e-CDS)



Source : Observatoire national des centres de santé (ATIH e-CDS)

**Pour citer cet article :**

Isabelle Blanchin, «[Les Centres de santé en 2023](#)», *Les Cahiers de santé publique et de protection sociale*, N° 50 septembre 2024.

